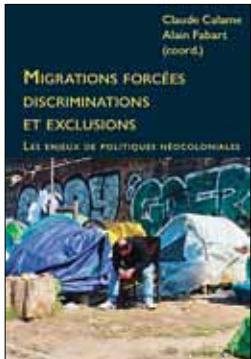


Migrations forcées, discriminations et exclusions

Claude Calame, Alain Fabart (dir.)
 Editions du croquant, juin 2020
 230 pages, 15 €

Cet ouvrage collectif coordonné par Claude Calame et Alain Fabart, responsables de l'espace de travail sur les migrations d'Attac, est issu d'un dossier consacré au thème « Migrations et discriminations » paru dans *Les Possibles*, revue en ligne du conseil scientifique de cette association. L'ouvrage frappe d'abord par la diversité de ses auteurs : de Catherine Wihtol de Wenden à Saïd Bouamama en passant par Etienne Balibar, Danièle Lochak, Gustave Massiah, Roger Martelli, moi-même et d'autres que je ne saurais tous citer.

Il tente de cibler les migrations contraintes au sein des migrations internationales, celles qui ne sont pas choisies par les intéressés ; de plus en plus appelés les exilés, ceux-ci fuient les persécutions, les guerres, les conflits internes ou la misère économique, sans que l'on sache très bien distinguer les uns des autres, et ils ne connaissent que trop bien les risques encourus sur les routes de l'exil. L'ouvrage traite des causes de ces migrations forcées et les analyse. L'accent est mis notamment sur les responsabilités des pays du Nord dans les raisons de ces migrations contraintes (mondialisation économique et financière, conflits armés pour l'appropriation des ressources, surexploitation des terres et des matières premières, urbanisation sauvage, dégradations de l'environnement...) mais aussi sur les violations des droits de l'Homme (fermeture des frontières et externalisation de celles-ci) et leurs conséquences (discriminations, stigmatisations, racisme et souffrances idéologiques à la construction du « choc des civilisations » et du « grand remplacement » porté par les droites extrêmes, creusement



des inégalités tant entre individus qu'entre pays).

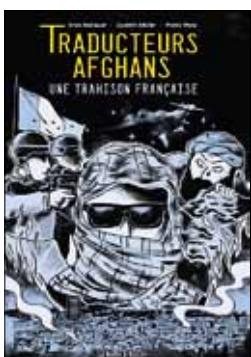
Certaines de ces contributions tentent également de proposer des solutions en s'appuyant sur les actions de la société civile (Tribunal permanent des peuples, Etats généraux des migrations, Charte de Lampedusa...). Sont ainsi mis en avant : le respect des droits de l'Homme, dont le refus de la brutalité tel qu'il résulte des conventions internationales, l'égalité des droits, la liberté de circulation, voire d'installation, la citoyenneté de résidence, le droit à l'hospitalité pour les exilés et son corollaire, le devoir d'hospitalité pour les pays responsables de ces mutations.

Certains trouveront peut-être certaines contributions un peu trop marquées politiquement, mais, dans l'ensemble, c'est une compilation de textes de référence sur lesquels chacun peut porter son esprit critique et dans lesquels les ligueurs trouveront de quoi alimenter leurs réflexions.

**Marie-Christine Vergiat,
vice-présidente de la LDH**

Traducteurs afghans

**Brice Andlauer, Quentin Müller,
Pierre Thyss**
 La Boîte à bulles, février 2020
 120 pages, 17 €



Cette bande dessinée est issue d'un livre d'enquête de terrain de deux journalistes, Brice Andlauer et Quentin Müller⁽¹⁾. Ce sont eux qui ont écrit le scénario de cette BD illustrée par Pierre Thyss, qui signe ainsi sa première du genre au format papier.

En 2001, après les attentats de New York, la France s'est engagée en Afghanistan aux côtés des Etats-Unis dans le cadre de l'opération militaire internationale « Enduring Freedom »⁽²⁾. Afin de l'aider à mener sa mission, environ huit-cents ressortissants afghans ont été embauchés,

pour l'essentiel des traducteurs (*tarjuman*, en dari). Ils ont été les yeux, les bouches et les oreilles de l'armée française, mettant en confiance une partie de la population. Certains ont porté uniformes et armes durant les opérations.

Mais, lors du retrait de ses troupes à partir de 2012, la France a refusé d'accorder un visa à la majorité d'entre eux, ajoutant une pierre de plus à la longue liste de ceux qui ont été abandonnés après avoir fait confiance à notre pays - comme les harkis en Algérie.

La BD commence par les attentats du 11 septembre 2001 et ses suites en Afghanistan pour capturer Oussama Ben Laden, et « empêcher le pays de devenir une base arrière pour les terroristes ». Elle retrace le parcours surtout de trois *tarjuman*, Abdul Razeq, Shekib et Orya⁽³⁾.

Au travers de textes et de dessins à la fois simples et réalistes, nous découvrons ce qui a conduit ces jeunes Afghans à s'engager, leurs joies, leurs peurs, les risques pris y compris pour leurs familles, les mises en garde de leurs proches, leurs espoirs (déçus) mais aussi leur mobilisation et celle de l'avocate Caroline Decroix face au cynisme de l'administration française, notamment à l'ambassade de France à Kaboul, et au ministère de la Défense. Ce dernier craint de créer un précédent pour les trois-mille-six-cent-quarante interprètes employés aujourd'hui par l'armée française, dans le cadre de différentes opérations militaires.

Certains ont fui vers la France, ou ailleurs, mais d'autres continuent de subir des menaces, des agressions et de payer au prix fort leur soutien à notre pays, y compris en y laissant la vie.

La BD se termine par la réponse de Jean-Yves Le Drian, interpellé par un député lors des questions d'actualité après la mort, dans un attentat, de Qader Daoudzai, l'un des *tarjuman* dont la demande d'asile a été rejetée en 2015. Et

l'ancien ministre de la Défense, devenu ministre des Affaires étrangères, ose dire que si ce dossier a été rejeté, «*c'est parce qu'il ne correspondait pas aux critères de sélection pour des raisons de sécurité nationale*»...

Au moment du bouclage du livre, au moins une centaine de ces interprètes demandent encore à venir en France.

(1) *Tarjuman, une trahison française*, Bayard, février 2019.

(2) «Liberté durable».

(3) Tous les trois sont aujourd'hui en France, mais ils y sont parvenus via des périples bien différents les uns des autres.

M.-C. V.

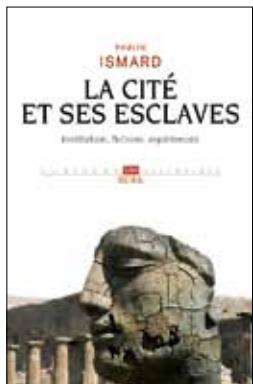
La Cité et ses esclaves

Paulin Ismard

Seuil, octobre 2019

384 pages, 24 €

Et si les esclaves de la Grèce antique étaient des individus dotés d'une capacité d'agir? C'est à partir de cette question que l'auteur, maître de conférences en histoire antique, nous invite à une réflexion des plus modernes. Son dernier ouvrage considère l'esclavage comme une institution, au sens sociohistorique du terme. Ce faisant, il entend «*rendre visible la configuration non explicitée qui assigne à chacun [citoyens libres et esclaves] [...] sa place*». Car pour l'auteur, le statut de l'esclave, qui renvoie à des logiques de la domination, doit être pensé de manière contextuelle, selon les lieux et les moments. Il réfute donc toute définition universelle de l'esclavage au profit d'une mise en lumière graduée des situations de dépendances et des processus dynamiques, toujours ancrés dans des contextes sociohistoriques qui participent de la servilité antique. Cette approche permet de porter attention aux modes de vie des esclaves, à la diversité et la richesse de leurs relations avec les citoyens libres, et, par-



tant, de mettre en lumière leur capacité d'initiative et d'action. Cette exploration des réalités antiques des expériences esclavagistes commence par une analyse du droit athénien qui met en lumière un premier paradoxe: alors que les esclaves ne disposent «*d'aucun des attributs reconnus à une personne juridique*», leur identité est reconnue légalement à travers la définition des formes de la propriété. Cette dernière implique des enjeux de responsabilité qui organisent la relation entre propriétaire et esclave. Cette relation, ô combien asymétrique, permet néanmoins la prise en compte de la parole de l'esclave dans le domaine juridique. En effet, «*il existait, dans l'Athènes classique, un ensemble de procédures susceptibles de limiter la toute puissance du maître à l'égard de son esclave - en somme des espaces de droit dans lesquels la reconnaissance, même minime de la personne de l'esclave, la soustrayait à son simple statut de propriété*».

A partir de cette étude, Paulin Ismard nous permet de repenser le poids de l'héritage gréco-romain, singulièrement en analysant la façon dont la démocratie moderne est intrinsèquement liée à l'expérience esclavagiste. Celle-ci, sous la plume de nombreux penseurs, sert non seulement de métaphore de la relation entre un tyran et la communauté des citoyens, entre gouvernant et gouvernés, mais elle constitue la clé de voûte, dans la *Politique* d'Aristote, de la définition de ce qui fait le politique ainsi que de ce qui doit en être exclu. A ce titre, l'ouvrage nous interroge sur l'expérience contemporaine de la servitude. L'auteur affiche d'ailleurs cette ambition à travers quatre incises interrogeant le lien entre antiquité gréco-romaine et modernité: «*le robot est-il un esclave comme les autres?*»; en quoi le droit de l'esclavage a-t-il configuré la relation de travail, circonscrite aujourd'hui dans le

contrat de travail?; comment le refus de toute forme de représentativité, pourtant associée aujourd'hui à tout régime démocratique, prend sa source dans l'institution esclavagiste? Comment la fiction contemporaine, celle d'Aimé Césaire, d'Ernst Kantorowicz, d'Herman Melville et de Carl Schmitt, permet de mettre à jour ce que la pensée politique antique tend à cacher, à savoir l'avènement d'un monde qui rompt avec le grand partage aristotélicien entre libres et esclaves?

Erudit et passionnant, l'ouvrage assume cette fonction salutaire de dévoiler des pans de réalités antiques pour nous mettre en situation de mieux réfléchir aux modes contemporains de servitude et d'un possible avènement d'*«une politique autre»*.

**Ewa Tartakowsky,
membre du comité
de rédaction d'*H&L***